



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2019-134**

\*\*\*

**Objet :**

**Demande de subvention : acquisition de l'immeuble 16  
Grand' rue.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge - DEBEAUCHE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René –

**Pouvoirs :** MM. BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - LONGIN Thierry à SERVEL Olivier - BONNET Jean-Louis à SOTO Jean-François - PANTALEONE Alexandra à BLANES Michel - CONTRERAS Sylvie à GOMEZ René - VIDAL Véronique à CHRISTOL Marcel

**Absents :** MM. LEROY Annie - CABOCHE Chrystelle - DEJEAN Anne Marie - LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne – DELERIS Claudine

Convocation du 11 décembre 2019

Mme SANCHEZ Marie est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée de l'opportunité pour la commune d'acquérir l'immeuble cadastré AB 100, 16 Grand' rue, mis à la vente par l'association culturelle « Fraternité Sacerdotale Saint Pie X » pour la somme de 146 300 € (prix de vente 133 000 € et frais notarié évalué à 10 %).

L'objectif est de poursuivre, après réhabilitation, la création d'un pôle administratif incluant l'hôtel de ville et la maison des services.

Afin de mener à bien cette opération de revitalisation du centre-historique, de réhabilitation du patrimoine tout en contribuant à améliorer l'accès des administrés à des services publics de proximité, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions ou des fonds de concours aux collectivités susceptibles de nous aider.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **23 voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions ou des fonds de concours aux collectivités susceptibles de nous aider.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO

